



Arnaque à la personne âgée.

Par **doudou97**, le **29/04/2013 à 20:40**

Bonjour, rnrnJ'ai une amie qui aimerait avoir des informations car elle souhaite dénoncer son frère qui est actuellement entrain d'escroquer leur mère.rnrnVoilà la situation :rnrnL'individu est directeur général d'une société. Il est fiché par tous les établissements bancaires en métropole, interdit bancaire et il doit des sommes importantes aux impôts. Il a aussi arnaqué plusieurs assurances.rnrnIl a donné l'adresse de leur mère mais ne réside pas à ce domicile.rnIl utilise la carte bancaire de cette dernière qui est âgée de 89 ans et qui a des absences, pour ses dépenses personnelles.rnrnVoilà maintenant 12 ans que ce dernier se cache et vit aux dépens de sa mère qui n'en est pas consciente.rnrnLa situation n'a que trop duré, surtout que bien souvent sa mère se retrouve dans l'incapacité de régler ses propres factures.